

Mise en place d'un réseau de mares intraforestières dans la vallée de la Haine, (Cantonnement de Mons).

Thierry PATERNOSTER (DEMNA) et Jean-François DULIERE (DNF)

En 1995, dans le cadre du suivi de l'état de l'environnement wallon par bioindicateurs, des prospections ont été menées dans la vallée de la Haine par le CRNFB à l'époque, afin d'y dresser un état des populations d'odonates. Le bilan fut médiocre, sur le plan qualitatif et quantitatif, en particulier en forêt.

Au départ de ce constat, un projet de restauration et de création de mares intraforestières a été initié en forêts domaniales, basé sur une étroite collaboration entre le personnel scientifique et forestier de la DGARNE. Partant du potentiel existant, combinant la connaissance du terrain des préposés forestiers et les connaissances scientifiques des biologistes, les premières restaurations et créations sont concrétisées en 2001 en forêt domaniale de Beloeil. Chaque année, en fonction des budgets disponibles, les travaux se sont poursuivis pour aboutir actuellement à un réseau d'une trentaine de mares réparties sur les Forêts Domaniales et Indivises du Cantonnement de Mons depuis Havré jusqu'à Peruwelz à la frontière française.

Dès les premières réalisations, les résultats furent encourageants, le nombre d'espèces et d'individus d'odonates a suivi une courbe exponentielle. Chaque année de nouvelles espèces sont découvertes, et les populations existantes se renforcent. Les aménagements profitent également à d'autres groupes animaux, batraciens et lépidoptères en particulier, ainsi qu'à la flore.

Le schéma technique est maintenant bien rodé : au départ de zones humides ou trous d'eau naturels ou artificiels, le terrain est aménagé de manière à y créer des plans d'eau de surface variable en fonction des conditions locales (de 150 à 2000 m²). La zone de travail est déboisée, le plan d'eau a une forme ovale ou hémisphérique et comprend une pente très douce orientée au sud. Une zone plus profonde (1,5 à 2m) est prévue. Les abords sont ensuite entretenus de manière à y contrôler la recolonisation ligneuse, et y permettre le développement d'une frange herbacée, allant de la lande à callune et/ou à *Erica tetralix*, à la mégaphorbiaie mésotrophe en fonction des conditions pédologiques locales.

Chaque réalisation aura son intérêt propre, mais c'est principalement la multiplicité de celles-ci, et leur connexion pour former un véritable réseau qui permet le retour de populations viables d'espèces qui vont ainsi pouvoir trouver les conditions propices à leur installation durable et à leur développement.